

Nantes, le 18 novembre 2021

Handicap et inclusion

Une charte régionale pour favoriser l'accès à la formation et à l'emploi des personnes en situation de handicap

Béatrice Annereau, conseillère spéciale au handicap de la Région, et Claire Quintin-Vicquelin, déléguée régionale de l'Agefiph, ont signé avec une vingtaine d'acteurs de la formation, de l'orientation et l'emploi, et avec l'Agence régionale de santé, la Charte pour l'accueil des apprenants en situation de handicap. Fruit d'un travail concerté, cette charte a pour objectif de proposer un accueil adapté de tous les apprenants en situation de handicap dans les centres de formation et dans les structures d'orientation et d'accompagnement des Pays de la Loire. Cette séquence s'inscrivait dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap et de l'évènement de sensibilisation organisé à la CCI d'Angers.

« L'accès à la formation des personnes en situation de handicap est un élément déterminant pour accéder au monde du travail. Je salue la mobilisation forte des représentants du service public de l'emploi, des têtes de réseaux des organismes de formation et CFA, et de l'ARS qui représente les structures médico-sociales, qui s'engagent aujourd'hui. Tous partagent la volonté de s'inscrire dans une démarche de progrès durable et de sécurisation du parcours des personnes en situation de handicap, de la formation à l'emploi. » a rappelé Béatrice Annereau.

Une démarche concertée et partagée

La démarche d'accueil des apprenants en situation de handicap, portée par la Région et l'Agefiph, est née de la nécessité exprimée par les professionnels accompagnant les personnes en situation de handicap de se connaître et se coordonner pour parvenir à une véritable évolution dans les pratiques.

La Charte fédère un réseau d'acteurs et formalise leur engagement pour proposer l'adaptation de l'accueil de tous les apprenants en situation de handicap dans les centres de formation et les structures d'orientation et d'accompagnement des Pays de la Loire.

La Charte est une étape dans la démarche d'accueil des apprenants et sa mise en œuvre opérationnelle au plus près des bénéficiaires reposera sur l'animation du réseau d'acteurs dans chaque département.

Retrouvez en page suivante la liste des signataires présents ce matin.

Une matinée pour sensibiliser au handicap

Des stagiaires et apprentis en situation de handicap et leur employeur ont témoigné pour illustrer concrètement l'intérêt d'un engagement conjoint de tous les acteurs en faveur de l'accès des personnes en situation de handicap à la formation et l'emploi. Dominique de Gryse, directeur régional adjoint de Pôle Emploi, Jean-Mark André, directeur du CFA et CFPPA Nantes Terre Atlantique, représentant le réseau des CFA et CFPPA, et Jean-Jacques Coiplet, directeur général de l'Agence régionale de Santé des Pays de la Loire, ont témoigné, quant à eux, de leur motivation à s'engager dans la démarche.

Des outils d'adaptation de poste ont également été présentés (matériel technique de compensation du handicap, conseils pour l'organisation du temps de travail) dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap et de l'évènement organisé par la CCI d'Angers.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 07 72 21 16 97

Charte pour l'accueil des apprenants en situation de handicap des Pays de la Loire

Les organismes suivants étaient présents ce matin à la CCI d'Angers pour y signer la Charte pour l'accueil des apprenants en situation de handicap :

L'AGEFIPH

La Région des Pays de la Loire

Le Conseil départemental de Loire Atlantique

Le Rectorat

L'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire

Pôle Emploi

Cap Emploi

La Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine et Loire (coordination handicap du Maine et Loire)

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - URMA 53 (coordination handicap de la Mayenne)

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans (coordination handicap de la Sarthe)

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - ESFORA 85 (coordination handicap de la Vendée)

BTP CFA Pays de la Loire (coordination handicap Pays de la Loire)

L'Association régionale des Missions locales

La FNADIR (Fédération Nationale des Directeurs de Centres de Formation d'Apprentis) Pays de la Loire

Le réseau Excellence Professionnelle Pays de la Loire

Génération Grand'R, réseau de l'enseignement agricole public (CFA et CFPPA) Pays de la Loire

La FAGERH Pays de la Loire (fédération de professionnels de la réadaptation)

La Fédération Régionale des MFR

L'UNAFORIS (Union nationale des acteurs de formation et de recherche en intervention sociale)

Le SYNOFDES (syndicat national des organismes de formation) des Pays de la Loire

Les engagements de la charte en bref

VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP



Une CHARTE en **7** ENGAGEMENTS
pour vous accompagner

En permanence

- 1** Une vigilance permanente des professionnels qui vous accompagnent dans la réalisation de votre projet
- 2** Des échanges entre vous et l'ensemble des partenaires de votre projet
- 3** Un accompagnement pour adapter votre environnement de formation

Avant votre formation

- 4** Un accueil et une information personnalisés
- 5** Une analyse de vos besoins et la définition d'un parcours de formation adapté

Pendant votre formation

- 6** Un suivi de votre parcours et son ajustement en cas de besoins nouveaux

À la fin de votre formation

- 7** Un accompagnement pour trouver un emploi et un suivi post formation